

# Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE  
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International  
des Sachants



Fréquence  
**TRIMESTRIELLE**

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

[www.revuejds.net](http://www.revuejds.net)

[info@revuejds.net](mailto:info@revuejds.net)

**Volume 2,  
Numéro 2,  
Mai 2026**





**Journal International  
des Sachants**



**Revue scientifique pluridisciplinaire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

**Site web: <https://revuejds.net/>**

**Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)**

**Publié en Open Access**



**Abidjan, République de Côte d'Ivoire**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

## **Journal International des Sachants (JDS)**

**Revue Scientifique pluridisciplinaire**

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

### **Equipe Editoriale**

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

### **Comité Scientifique**

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## **Comité de lecture**

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;  
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

## **Comité de rédaction**

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;  
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de  
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 (INSAAC) ;  
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;  
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle (INSAAC) ;

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;  
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;  
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;  
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;  
SANOGO Tiantio épouse BAMBALY, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;  
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;  
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;  
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;  
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

## COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

**AYENON Séka Fernand**  
Maître de conférences CAMES,  
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

### Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>  
Email : [revuejds@gmail.com](mailto:revuejds@gmail.com)  
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

### Indexations et référencements internationaux :

**Sjifactor:** <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

**ARI :** <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

**ASCI:** <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

**IPIndexing:** <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

**Ent'revues:** <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

**Impact factor : SJIF 2026 : 5.329**

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## PRESENTATION DE JDS

**Le Journal International des Sachants (JDS)** est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

**JDS** est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS**

*Le Journal International des Sachants (JDS)* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

**ISSN-P: 3079-3009**

**ISSN-L: 3079-3017**

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB :** Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

## SOMMAIRE

### SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

#### Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's  
the jungle and Zadie Smith's white teeth**  
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic  
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**  
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions  
in Venezuela and Current Developments**  
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity  
in Buchi Emecheta's The new tribe**  
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'  
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**  
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

#### Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo  
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**  
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto  
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**  
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

#### Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :  
vers l'émergence féminine**  
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique  
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**  
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie  
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit  
à la propriété**  
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte  
chez Konaté et Ndione**  
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de  
*La danse du vilain* de Fiston Mwanza Mujila**  
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :  
entre expressionnisme et subversion romanesque**  
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation  
des funérailles moose du village de Yaké**  
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

## **SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **Sciences du langage et de la communication**

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et  
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**  
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires  
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**  
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat  
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**  
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,  
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**  
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

### **Patrimoine, art, culture et cinéma**

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de  
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**  
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**  
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :  
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**  
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

### **Informatique**

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :  
état des lieux, contraintes et recommandations**  
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

**SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES****Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**  
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

**Archéologie**

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :  
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**  
Tiantio SANOGO épouse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

**Histoire**

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle  
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**  
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier  
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**  
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale  
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**  
Blé Angélin LAGO ..... 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**  
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques  
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**  
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI<sup>e</sup> au début XX<sup>e</sup> siècle**  
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO ..... 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)  
chez les Koulango de Nassian (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)**  
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao  
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**  
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ ..... 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle  
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)  
de 1965 à 2014**  
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer  
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**  
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &  
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**  
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**  
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

### Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**  
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade ..... 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**  
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**  
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**  
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**  
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**  
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**  
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**  
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA ..... 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**  
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**  
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**  
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,  
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

### Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**  
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**  
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**  
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**  
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**  
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**  
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**  
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**  
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**  
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**  
Kouassi Jean-Jacob KOFFI ..... 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**  
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

## Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**  
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,  
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**  
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**  
Félicien Yomi TIA ..... 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**  
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**  
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**  
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO ..... 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**  
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**  
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**  
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**  
Konga PALASSI..... 1059-1076

## Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**  
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**  
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

**Psychologie**

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation  
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &  
KOUADIO Lou Younan Yolande ..... 1108-1122

**SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés  
dans un contexte de forte croissance démographique  
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



## **L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**

**Mamoudou CONDE**

*Maître Assistant en Sociologie,  
Université de N'Zérékoré, République de Guinée,  
Email : [condemamoudou1984@gmail.com](mailto:condemamoudou1984@gmail.com)*

**Date de soumission** : 15-04-2026

**Date de publication** : 31-05-2026

### **Résumé**

En Haute Guinée, les rapports de genre sont marqués par les inégalités et la domination. Les rapports au travail mettent en lumière l'importance et la diversité des formes de surtravail et d'exploitation des femmes par les hommes. La structure de la société malinké permet d'établir la place de chaque membre dans la prise de décisions et d'exécution des travaux dans les champs. L'agriculture se pratique différemment selon le sexe et l'âge, ce qui crée des rapports de force défavorables aux femmes qui n'ont pas accès aux moyens de production et ne contrôlent pas les ressources. Cet article se propose de montrer qu'en dépit des immenses efforts dans le domaine de la production de la richesse familiale où les femmes mettent en valeur leur force de travail et celle des enfants, leur place ne correspond pas à leur apport économique. Victimes d'extorsion du surtravail, elles développent des activités annexes à celles domestiques comme l'exploitation du néré ou du karité à travers des mobilités pour satisfaire les besoins de leurs familles.

**Mots-clés** : extorsion, genre, surtravail, mobilité, autonomie.

## **The Exploitation of Women's Overtime in Rural Upper Guinea: Mobility as a Means of Seeking Autonomy?**

### **Abstract**

In Upper Guinea, gender relations are marked by inequality and domination. Reports at work highlight the importance and diversity of the forms of overwork and exploitation of women and cadets by men. The structure of the Malinke society makes it possible to establish the place of each member in the decision-making and execution of works in the fields. Agriculture is practiced differently according to sex and age, which creates unfavorable balance of power for women who do not have access to means of production and do not control resources. This article proposes to show that, despite immense efforts in the field of the production of family wealth, where women value their labor power and that of children, their place does not correspond to their economic contribution. Victims of extortion from overwork, they develop activities related to domestic ones such as the exploitation of néré or shea through mobility to meet the needs of their families.

**Keywords**: extortion, gender, overwork, mobility, autonomy.



## 1. Contexte

En milieu rural africain, les rapports au travail mettent en lumière l'importance et la diversité des formes de surtravail et d'exploitation au sein des sociétés. A travers le travail des uns et des autres, ces rapports ont fait et continuent à faire l'objet de débats houleux. Ils sont fondamentalement caractérisés par l'antagonisme qui oppose les hommes disposant de moyens de production aux femmes qui en sont dépourvues et qui sont victimes de l'extorsion du fruit de leur travail. Les femmes étaient considérées depuis fort longtemps dans les sociétés traditionnelles comme des êtres inférieurs, dociles et serviles au service des hommes. L'islamisation des sociétés n'a fait que renforcer cette perception (Sangaré, 2010 : 155). Les dimensions hiérarchiques et antagonistes demeurent centrales par le fait que ces rapports de genre sont toujours marqués par les inégalités et la domination. Comme l'affirme (Pfefferkorn, 2008 : 2), « il en découle des oppositions fortes et contradictoires entre les sexes comme entre les classes sociales qui se constituent et se développent autour d'enjeux matériels, mais aussi idéels ou symboliques, dont le principal est constitué par le travail, son organisation et sa division ». L'exploitation de la force de travail des femmes (catégories défavorisées) par les hommes demeure, même si les contextes diffèrent selon les localités. Ce même constat a été fait par de nombreux chercheurs en sciences sociales qui se sont intéressés aux différentes formes d'exploitation et d'extorsion du surtravail de la femme (voir à ce propos Dupré (1985), Guillermou (1988) ou Bonnafé (1979). Dans cette étude, nous estimons que la principale caractéristique des rapports de genre est basée sur l'extorsion du surtravail des femmes qui sont des catégories sociales souvent victimes d'injustice au regard de leur sexe. La société malinké considère les femmes comme des êtres inférieurs qui dépendent des hommes.

Dans ce contexte social et économique, le travail des femmes a pris une place toute particulière (Locoh, 1996). En effet, celles-ci développent des activités annexes à leurs activités domestiques comme l'exploitation du néré ou du karité, le commerce de produits vivriers... à travers des mobilités devenues permanentes, de manière à soutenir le ménage. Il s'agit surtout de mobilités circulatoires mais qui peuvent aller jusqu'au-delà des frontières nationales. En d'autres termes, celles qui partent à l'intérieur tout comme à l'extérieur pour le commerce du néré ou du karité jouent des rôles importants dans la survie du ménage. Au sein des ménages ruraux de la Haute Guinée, l'unité domestique remplit deux fonctions : la production et la reproduction. La femme est à la fois une productrice et une reproductrice. A cet effet, on ne peut pas s'intéresser aux différentes activités des femmes et aux rapports qui



s'y construisent sans prendre en compte le contexte familial. En plus, il est important de montrer comment ces activités, qui sont certes souvent faiblement rémunératrices, permettent aux femmes de participer au revenu du ménage, notamment dans un contexte de paupérisation accrue.

Dans toutes les localités étudiées, les femmes sont soumises à l'autorité des hommes. Dans un premier temps, elles sont sous la responsabilité de leur père ou d'un ascendant mâle si le père est absent ou décédé. C'est après le mariage qu'elles passent sous l'autorité de leur mari. Dans la majeure partie des cas, la bonne organisation du ménage repose sur les femmes car ce sont elles qui font l'ensemble des tâches domestiques. Ces tâches sont assurées en respectant les tours<sup>1</sup> dans les familles polygames qui dominent l'ensemble de la région. Comme le montre Molinier (2003), c'est dans le travail que réside le noyau dur de la production sociale des sexes et non dans la sexualité. Selon elle, c'est dans le travail que se construisent les rapports sociaux et seul ce dernier a le pouvoir de produire et de modifier les individus. Dans le contexte africain, le travail à travers son organisation et sa division joue un rôle essentiel. C'est pour cela qu'il représente un enjeu important des rapports de genre et surtout de sexe au sein des sociétés. Il occupe une place centrale dans ces rapports et explique en même temps que les rapports de genre se transforment et se déplacent<sup>2</sup>. Le travail dans le contexte du milieu rural de la Haute Guinée que nous avons étudiée inclut divers types : le travail domestique, le travail informel, le travail marchand, le travail non rémunéré etc. Notre problématique est structurée autour des développements de Pfefferkorn qui affirme que « le travail est en effet à la fois le levier de la domination qui s'exerce structurellement sur les femmes mais aussi, et en même temps, celui de l'émancipation » (Pfefferkorn, 2008 : 1). Nous nous demandons à cet effet si en Haute Guinée le travail peut empêcher l'exercice de la domination de l'homme sur la femme ou si au contraire il peut conduire à l'émancipation de cette dernière. Mais de quel type de travail s'agira-t-il pour favoriser cette émancipation et permettre à la femme d'élargir son espace de vie et donc de renégocier sa place dans une société qui se reproduit à travers son exploitation ?

Par quels mécanismes pourrait-elle transgresser le carcan des règles traditionnelles dont on connaît par ailleurs l'inertie ? C'est à travers ces interrogations que ce travail est structuré à

---

<sup>1</sup> Dans les ménages polygames, les femmes rejoignent à tour de rôle la case de leur époux chaque soir. Chacune y passe le même nombre de nuits et l'homme doit respecter scrupuleusement ce calendrier, sous peine de conflits.

<sup>2</sup> La transformation des rapports de genre s'opère dans le temps et l'espace dans la société. Ce qui est admis ou pas admis dans une société peut connaître une évolution à la longue.



partir des enquêtes de terrain effectuées dans cinq localités de la Haute Guinée auprès de 35 ménages mariés en moyenne à 2,4 femmes, pratiquement toutes de religion musulmane. Il présentera d'abord les activités quotidiennes des femmes quand elles sont à la maison, ensuite quand elles sont en mobilité.

## **2. Résultats et discussion**

### **2.1. La femme dans la production en Haute Guinée : le surtravail de la femme et son extorsion par l'homme**

La société malinké contrairement à la société moderne, fonctionne sur la base de la domination masculine dont les filles et les femmes sont toujours victimes. C'est au sein du ménage que s'organise la production agricole associée à la cueillette, la chasse et l'artisanat. Sa structure permet d'établir la place de chaque membre dans la prise de décisions et d'exécution des travaux dans les champs communs appelés "foroba"<sup>3</sup>. Du point de vue de la production, des disparités sont visibles et défavorisent les femmes qui n'ont pas accès aux moyens de production dans le domaine agricole surtout. Tant que ces dernières sont marginalisées dans l'accès et le contrôle des ressources, une part importante de la force de travail du ménage est utilisée sous forme d'extorsion du surtravail. En effet, dans de nombreux ménages de la région, les femmes sont perçues comme des êtres inférieurs aux hommes. Selon Dioubaté, « Cette croyance est renforcée par l'islam qui indique que la femme est l'émanation de l'une des côtes de l'homme. De ce point de vue, le travail de la femme est moins visible donc moins reconnu par la collectivité », (Dioubaté, 2012 : 199). En dépit des immenses efforts dans le domaine de la production de la richesse familiale où elles mettent en valeur leur force de travail et celle des enfants, la place des femmes ne correspond pas à leur apport économique qui n'est pas reconnu à sa juste valeur. La force de travail concerne principalement le nombre des membres qui exécutent les travaux agricoles et non agricoles. Les hommes, les femmes, les enfants et les autres membres collatéraux constituent tous la force de travail au sein du ménage. Avant la fondation de leurs ménages, les hommes travaillent sur les champs de leurs pères sans être rémunérés car en tant que cadet social, ils sont placés dans la même situation que les femmes de la famille : ils sont une aide familiale (Meillassoux, 1975). Les femmes en tant que force de travail nous ramènent à l'idée de la charge du travail que ces dernières exécutent au sein de l'entité où elles vivent. Concernant cette notion de division sexuelle du travail, Jessie Bernard affirme que « Ce n'est pas tant les

---

<sup>3</sup> Foroba, terme utilisé dans la langue malinké pour désigner les champs communs.



types spécifiques de travaux que les hommes et les femmes effectuent ces travaux ont toujours varié d'une époque à une autre et selon les régions mais c'est le simple fait qu'hommes et femmes effectuent les travaux différents qui est en soi important. La division du travail par sexe signifie que le groupe de travail devient un groupe défini par son sexe. La nature même de la masculinité et de la féminité s'enracine dans la répartition sexuée du travail. Le sexe s'identifie au travail et le travail s'identifie au sexe. Le travail définit le genre » (Bernard, 1981 : 3)<sup>4</sup>.

## 2.2. La femme dans la vie domestique

Dans la société malinké, les femmes sont formées dans le contexte familial afin de devenir des travailleuses dans le ménage et dans la vie communautaire. Elles constituent une force de travail importante et font partie intégrante du déroulement des activités de production du ménage. En milieu rural guinéen en général et de la Haute Guinée en particulier, les femmes travaillent beaucoup plus que celles de la ville. Le travail des femmes des ménages enquêtés croît avec la taille du champ familial et individuel, mais aussi avec les activités génératrices de revenus (l'exploitation du néré, du karité, la transformation et la commercialisation des produits alimentaires) que ces dernières pratiquent. Cependant, l'accès à la terre constitue un véritable problème pour les femmes, même quand elles sont mariées. Elles perdent le plus souvent le droit à l'héritage foncier au profit de leurs frères restés dans la résidence patrilocale sous prétexte que ces femmes doivent être désormais prises en charge par les familles de leurs maris. Dans les localités étudiées, les femmes ne reçoivent que des terres concédées par les maris et leurs parents : c'est là qu'elles cultivent les légumes ou les condiments pour la sauce des repas familiaux. Il se trouve souvent que ces terres qui leur sont prêtées sont moins productives que celles que gardent les maris et leurs familles. Les femmes jouent également un rôle considérable dans l'élevage des animaux car ce sont elles qui le plus souvent entretiennent les bêtes. Contrairement aux hommes, elles élèvent beaucoup la volaille (77,7%) centrée surtout sur les poules. Leurs parts dans l'élevage des bovins sont estimés à 63,9%, dans les caprins à 71,6 et dans les ovins à 62,2%. En moyenne, chaque femme élève 2.1 vaches, 1.3 moutons, 1.5 chèvres et 3.3 poules. Cela revient à dire que dans l'ensemble, cette activité est l'affaire des femmes, l'homme n'ayant que quelques têtes de bétail. Cependant comme en principe, tout appartient à l'homme, il peut se servir dans le

---

<sup>4</sup> It is not so much the specific kinds of work men and women do-they have always varied time to time and place to place- but the simple fact that the sexes do different kinds of works whatever it is, wich is in and of itself important. The division of labour by sex means that the work group becomes a sex group. The very nature of maleness and femaieness becomes embedded in the sexual division of labour. One's sex and one's work are part of one another. One'sworkdefinesone'sgender.



cheptel de la femme pour satisfaire ses besoins à lui, ce qui est souvent source de frustration pour la femme. Après la production agricole, une partie de la récolte est vendue par le mari qui utilise le résultat de la vente comme il l'entend, et pas nécessairement au profit de l'ensemble de sa famille. 72,7% de la production faite sur les champs communs sont vendus pour le compte des hommes. La vente peut être faite par l'homme lui-même ou par la femme. Mais au cas où la femme est chargée de l'opération, l'homme a déjà une idée du prix car elle doit lui remettre la somme exacte de la vente. Pourtant, l'essentiel du travail sur les champs communs a été fait par les femmes ! En plus, comme l'affirme Droy, « l'enrichissement du chef de famille n'entraîne pas automatiquement une amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la famille, en particulier des femmes et des enfants ». En effet, si la femme affecte l'essentiel de ses revenus à l'amélioration du niveau de vie de la famille dans son ensemble et de ses enfants en particulier, ce n'est pas le cas pour les hommes qui, du fait de la séparation des budgets avec leurs épouses, ne sont pas tenus à une répartition équitable de leurs revenus au sein de la famille. C'est ainsi que la baisse des revenus des femmes peut avoir des effets catastrophiques sur le groupe familial (Droy, 1990 : 125). En effet, le pécule amassé par les femmes dans les activités créatrices de revenus sert souvent à répondre aux besoins des membres du ménage. Du fait du recul des revenus des hommes, les femmes participent à tous les postes de dépense du ménage. Il est important de signaler que leur activité économique s'inscrit dans le cadre familial. Elles occupent une place essentielle dans l'organisation économique de la famille qui est liée à la situation précaire des ménages, mais aussi à la place qui leur est socialement accordée. Bien que les femmes contribuent de façon décisive dans les revenus des ménages, il n'y a pas de remise en cause directe de la place de l'homme. En milieu rural malinké en général, la gestion des revenus du ménage est placée sous l'autorité du mari, chef de famille. Les femmes ne négocient presque pas d'espace de liberté personnelle pour ce qui est de l'utilisation de leurs revenus. Elles font consolider la place que la société malinké attribue à l'homme quel que soit son avoir économique pour soutenir un ménage où la femme joue le premier rôle économique. Leur comportement consiste à renforcer l'autorité du mari au sein du ménage et même dans tout l'entourage. En étudiant leur participation au budget du ménage, 80% des femmes déclarent avoir eu des dépenses liées à l'alimentation, à la santé, à l'habillement, à la scolarisation et aux affaires sociales (mariage, décès, baptême). Seulement 20% des hommes déclarent avoir contribué à tous ces niveaux de dépense dans le ménage. Dans les montants donnés par les hommes et les femmes, notre constat est que les femmes dépensent beaucoup plus dans l'ensemble des cas cités que les hommes. Les hommes qui doivent prendre normalement en charge toutes les



dépenses de la famille se voient remplacés par leurs femmes dans le rôle de pourvoyeurs des ménages. Cela revient à dire qu'ils ont failli dans leur mission principale et que leur statut de dominant va basculer tôt ou tard. Nos observations sur le terrain permettent ainsi d'analyser dans le détail la division sexuelle du travail qui rend les femmes dépendantes et limite la reconnaissance de leur économie dans une société dominée par l'homme. De façon générale, la cueillette de néré est pratiquée par les femmes. Les hommes ne s'intéressent pas à l'aspect cueillette pour des raisons socioculturelles. Cela suppose déjà une division sexuelle du travail dans un contexte où le travail féminin est souvent dévalorisé dans la mesure où cette division sexuelle du travail « traduit non pas une complémentarité des tâches mais la relation de pouvoir des hommes sur les femmes » (Verschur, 2006 : 8). Aussi, l'exploitation des cultures de rente (arachide, coton, mangue, ananas...) par les hommes a creusé davantage le fossé préexistant dans les rapports de genre. L'essor de cultures a permis à l'homme d'« exploiter » la femme. C'est ainsi que les femmes se sont retrouvées beaucoup plus reléguées au second rang dans la société. Nous jugeons encore utile de réaliser une étude sur l'organisation économique des hommes et des femmes, mais aussi leurs différentes participations aux travaux et contributions au sein du ménage.

L'organisation domestique quotidienne comme nous l'avons souligné plus haut repose sur les femmes. Celles-ci gèrent la maisonnée et utilisent la main d'œuvre enfantine pour les épauler dans certaines tâches. Dans la mesure où les hommes ne s'investissent pas dans les travaux domestiques, plus les femmes ont des enfants pour les aider, plus les travaux domestiques seront allégés. Tous les bras féminins qui sont à la disposition des femmes constituent leurs aides. Les fillettes dès l'âge de sept ans assistent leur mère dans les travaux domestiques. De même, les belles-filles prennent la relève des femmes âgées et les dispensent de certains travaux. Dans les familles polygames, le système de tours entre coépouses détermine les activités domestiques des femmes. La femme qui est de tour gère le ravitaillement en eau, et la préparation des repas des adultes de la famille. Ravitailler la famille en eau demande du temps. Cette tâche est souvent déléguée aux femmes. La femme qui est de tour fait plusieurs trajets pour la recherche de l'eau. Les concessions ont besoin d'environ 200 litres d'eau par jour. A raison de 20 litres portés à chaque trajet, il est nécessaire de répéter le trajet une dizaine de fois dans la journée. Les femmes interviennent dans la préparation des repas quotidiens qui sont repartis entre la journée et la soirée. Dès le chant du coq, la femme de tour se lève pour piler les céréales (mil, maïs, fonio ou riz) qui serviront pour la préparation du petit déjeuner. Dans la journée, le même rythme de travail est repris pour la préparation du riz



ou du tô (pâte de manioc) qui servira de déjeuner pour la famille et qu'elle emportera pour les travailleurs dans les champs. Au retour des champs, elle prépare le repas du soir et chauffe de l'eau avant le retour des travailleurs. A ces différentes tâches s'ajoutent les soins et l'allaitement des enfants. La femme qui est de tour doit préparer le repas des adultes de la famille avec les céréales qui lui sont données par son mari et les condiments qu'elle aura elle-même achetés ou produits. Toutefois, chaque femme doit assurer quotidiennement la nourriture de ses propres enfants pour lesquels le mari ne fournit pas les céréales. Les dépenses liées à la nourriture des enfants sont donc entièrement assumées par les mères, ce qui implique que celles-ci doivent avoir d'autres revenus pour y parvenir. Les tâches accomplies par les femmes sont très lourdes et consommatrices de temps. Les femmes travaillent beaucoup plus dans l'espace domestique qui finit par se féminiser à cause des travaux qu'elles effectuent du matin au soir. Il est ainsi établi que la femme, notamment en milieu rural, consacre 7 H par jour aux activités domestiques. Or, ces activités qui ne sont ni valorisées, ni rémunérées, ne leur procurent pas de revenus et limitent leur capacité à exploiter les opportunités de développement. Même si ces données n'épuisent pas la problématique sur le rôle productif des femmes de Guinée, elles peuvent servir d'exemples pour rendre compte de l'ampleur de ce rôle et de quelques aspects des problèmes et des risques spécifiques qu'il soulève pour elles.

Par ailleurs, deux types d'activités sont pratiqués par les populations : les activités agricoles et les activités non agricoles ; les premières constituent la principale source alimentaire du ménage, les secondes permettent au ménage un accès facile à l'économie de marché. Toutes ces activités sont structurées par la division sexuelle du travail qui organise une certaine interdépendance entre les sexes. Mais dans les faits, cette interdépendance reste formelle car il est reconnu que dans les différentes activités productives des femmes, c'est leurs rôles d'épouses qui prévalent. Rappelons que l'agriculture est déclarée comme activité principale par 85.7% des hommes et 68.6% des femmes. Elle permet à la population d'assurer son alimentation quotidienne. L'homme est censé apporter les céréales qu'il a lui-même cultivées (riz, fonio mil, maïs, etc.) et les femmes sont obligées de travailler près de 15 heures par jour pour compléter la ration du mari.

### **2.3. Champs des maris et champs des femmes : de l'extorsion encore et toujours**

Les relations de genre en vigueur au sein de la société malinké font que l'agriculture ne se pratique pas de la même manière selon le sexe, ce qui crée des rapports de force défavorables aux femmes. En effet, les femmes se trouvent dans l'obligation de travailler d'abord dans les



champs des maris et par la suite dans leurs propres champs en vue de faire face aux besoins de la famille. Cela signifie qu'il existe deux types de champs : le champ familial « fodoba » et le champ individuel de la femme « lodjo ». Le premier généralement assez vaste est mis en valeur, sous l'égide du chef de famille, qui est le plus souvent le patriarche, par tous les membres qui constituent l'unité familiale. La gestion de la production relève de l'autorité du chef de ménage souvent de sexe masculin. Il est reconnu par l'ensemble des personnes enquêtées que les femmes ont de lourdes charges de travaux domestiques et agricoles en milieu rural. Les heures de travail varient selon les localités étudiées. Mais dans l'ensemble toutes les femmes vont d'abord travailler dans les champs du mari et après elles rejoignent leurs champs avec l'aide de leurs enfants. Il ressort de nos observations que les femmes, dans les ménages polygames, n'ont pas les mêmes horaires de travail dans les champs familiaux. Quand elles sont de tour, leur présence effective n'est pas exigée dans la mesure où elles accomplissent d'abord les travaux domestiques avant de se rendre dans les champs. A Sanguiana ( une sous-préfecture de Kouroussa) par exemple, deux cas de figure se présentent pour ce qui est des travaux champêtres des femmes. Dans le premier cas, les femmes travaillent pendant 4 jours dans les champs des maris, du lundi au jeudi. D'après les maris, le reste des jours peuvent être consacrés à leurs propres travaux dans les champs individuels. En théorie, elles disposent donc de trois jours pour leurs champs. Il se trouve cependant que les jours qui restent correspondent au vendredi, jour de prière où le travail des champs est nul, au samedi, jour du marché hebdomadaire. Cela revient à dire que si les femmes ont quatre jours pour les travaux du mari, elles n'ont pratiquement qu'un jour dans leurs propres champs. Dans l'autre cas de figure, les femmes évoluant dans les ménages polygames fonctionnent sur la base de système de tour qui réduit leur temps de travail sur les champs du mari. Celle qui est de tour reste à la maison jusqu'à 12 h pour préparer le repas qu'elle envoie aux travailleurs et elle rejoint les travaux des champs du mari. Si le ménage dans lequel elle vit comprend plus de deux épouses, l'organisation est faite de sorte que celle qui est de tour a deux jours d'exemption des travaux du champ du mari. C'est en ce moment de repos qu'elles en profitent pour réaliser les travaux personnels avant la préparation du repas du soir. Cette réalité se retrouve dans de nombreuses localités de Kouroussa. Dans l'ensemble des localités de la région, la répartition sexuelle des tâches agricoles se résume en grande partie au double travail des femmes dans les champs des maris et dans les leurs. Dans les faits, l'on constate que les femmes travaillent beaucoup dans les champs des maris et même souvent plus que ces derniers. Sur certains espaces des champs des maris, elles cultivent des produits maraîchers comme les aubergines ou le gombo qui servent de condiment pour les sauces. Elles cueillent



aussi les fruits de néré et de karité pendant la période de cueillette de chaque produit. Tôt le matin les femmes prennent la route des champs pour ne revenir que le soir pour accomplir le reste des travaux domestiques. Elles entreprennent des travaux dans leurs propres champs afin de pallier le risque alimentaire et subvenir à certains besoins de la famille. Ces champs sont le plus souvent empruntés aux maris car la possession d'un champ par les femmes dépend de l'accord de ces derniers et l'une des principales difficultés liées à l'obtention de champs personnels des femmes est la nécessité de travailler à la fois dans leurs champs et dans ceux des maris. De la sorte, en possédant leurs propres champs, elles accroissent leurs temps de travail et dispersent leurs forces avant les travaux dans les champs familiaux. Cette obligation de travailler parallèlement dans les deux champs a été signalée par nos interlocutrices au cours de nos entretiens comme l'une de leurs contraintes majeures. Cependant, certains hommes (25.7%) refusent de donner des lopins de terre à leurs femmes pour que celles-ci ne dispersent leurs forces avant les travaux dans les champs familiaux. D'autres maris trouvent que cela pousse leurs épouses à être désobéissantes et même insolentes. Un membre d'un groupement s'exprime à ce propos :

Quand la femme a son propre champ, elle refuse d'aider son mari dans le champ familial. Elle devient indépendante financièrement et difficile à maîtriser. Elle n'écoute plus son mari et ce dernier risque de la perdre. Il va se trouver dans une situation difficile sans aide dans l'exécution des travaux champêtres. Je vois mal que ma femme travaille pour elle et pour moi quand la tradition recommande que sa raison d'existence c'est moi le mari (Entretien avec un homme de Moussaya, 48 ans).

#### **2.4. La soumission de la femme à l'homme, une manifestation sournoise du syndrome de Stockholm ?**

Toutes les informations recueillies sur le terrain mettent en lumière l'importance de la charge de travail des femmes qui n'est pas du tout comptabilisé. D'autres femmes font le petit commerce, les cultures maraîchères. Une forte proportion de femmes rurales procède, à la veille de la saison des pluies, à l'exploitation des ressources forestières en général et des plantes utiles telles que le néré en particulier. Du point de vue de la production du néré et du karité, la répartition du travail par sexe et par type de main d'œuvre met en évidence l'importance de la charge du travail des femmes tout au long de la chaîne. Dans la cueillette et le ramassage, les hommes n'interviennent pas. Ceux qui interviennent le font seulement à 20% et les femmes à 80%. Tandis que du décorticage à l'extraction en passant par le broyage, les femmes participent pour environ 90%<sup>5</sup>. Les hommes interviennent beaucoup plus dans la

---

<sup>5</sup> Rapport de Pré évaluation du Programme Participatif de Développement Rural en Haute Guinée ; document de travail, Kankan 1999.



commercialisation que dans les autres maillons de la filière nére et karité. On le voit bien, les rapports de sexe en milieu rural de la Haute Guinée se résument par la subordination des femmes : les femmes et leurs filles sont considérées comme étrangères dans la famille par le fait qu'elles quitteront un jour la maison paternelle pour rejoindre une autre famille qui est celle du mari. Certains secrets de la famille et les grandes décisions leur sont souvent cachés. Dans la hiérarchie traditionnelle, elles n'occupent pas des places de responsabilité comme les hommes. Le strict respect des traditions à travers l'éducation par les femmes les prédispose à la soumission. Il est recommandé par la société qu'une femme doit une soumission totale à son mari. Plus elle est soumise, plus ses enfants ont la baraka. Les hommes, contrairement aux femmes, ne sont pas astreints à un code de conduite dans le ménage où ils occupent la place de chef. Les femmes par contre sont obligées de tenir leur mari au courant de toutes les activités qu'elles pratiquent. Toute action entreprise par la femme sans le consentement du mari est taxée par la société comme un manque de considération pour lui. La spoliation des femmes par les hommes entraîne des tensions dans les ménages. Les hommes se justifient hypocritement en affirmant que la tradition ne condamne pas ce genre de comportement de leur part, mais les femmes inventent régulièrement des subterfuges pour soustraire une partie de leurs revenus à la convoitise de leurs maris, comme le montre l'extrait suivant :

Mon mari gaspille beaucoup d'argent car il est l'un des plus généreux du village. Il passe tout son temps à m'emprunter de l'argent pour résoudre les problèmes d'autrui. Il ne rembourse pas du tout les dettes qu'il prend avec moi. Alors j'ai trouvé une solution pour mieux garder les revenus dont je dispose...moi je préfère mettre l'argent dans une marmite qui se trouve dans ma chambre. Comme notre éducation malinké interdit aux hommes d'ouvrir les marmites des femmes lorsqu'elles sont absentes, mon argent est ainsi bien gardé car mon mari n'a jamais accès aux marmites de ma chambre (Entretien avec une femme productrice de Sanguiana).

Les femmes rurales de la Haute Guinée connaissent une forme d'exploitation dont elles s'accommodent curieusement, sans doute à cause de la tradition et de certaines recommandations divines de l'Islam. Dans nos enquêtes de terrain, quand on demande aux épouses quelle est la personne qui contribue le plus à la survie du ménage par son travail, elles répondent à 83% que c'est le chef du ménage, même quand celui-ci n'était pas présent lors de l'entretien pour l'influencer. Pourtant, elles savent bien que l'essentiel du travail est fait par elles et par leurs enfants quand ils ne vont pas à l'école. Serions-nous en face de nouvelles victimes du syndrome de Stockholm<sup>6</sup> ? Il faut dire que Warnier<sup>7</sup> avait constaté le

---

<sup>6</sup> L'expression « syndrome de Stockholm » a été inventée par le psychiatre Nils Bejerot en 1973. Ce comportement paradoxal des victimes de prise d'otage fut décrit pour la première fois en 1978 par le psychiatre américain Frank Ochberg, en relation avec un fait divers qui eut lieu en cette même ville. Inversement, le



même phénomène au nord-ouest du Cameroun où, affirme-t-il, des femmes sont extasiées devant leurs maris donnant à manger à leurs progénitures la nourriture qu'avaient apportée celles-ci. Pourtant les hommes n'avaient contribué en aucune façon à la production des denrées utilisés dans la préparation de ces repas. Il rapporte la scène dans ces termes : « Les jours ouvrables (soit environ six jours par semaine de huit jours), les femmes reviennent des champs entre quinze et dix-huit heures portant sur leur tête les produits de la ferme et du bois de feu. Elles préparent ensuite le repas du soir dont elles font deux parts : une pour les commensaux (enfants, voisins, etc.), l'autre pour leur mari, qu'elles mettent dans un panier et portent ou font porter par un enfant dans la maison de l'époux. Lorsque celui-ci revient chez lui, souvent après ses épouses, il trouve à l'intérieur de sa maison autant de paniers qu'il a d'épouses. Il prélève ce qui lui convient pour sa propre consommation. Ses enfants, qui ont en général déjà mangé chez leur mère ou une coépouse, viennent le rejoindre et il leur distribue le reste de la nourriture. Le lendemain matin, le même scénario se reproduit. Akwa (pseudonyme), du lignage Nto'Fi, une femme ... mariée dans une maisonnée polygame ... estime qu'il n'y a pas plus beau spectacle que de voir le père de famille assis dans sa cour se réchauffant aux premiers rayons du soleil, entouré des paniers de ses épouses et distribuant la nourriture à ses enfants ».

D'après Warnier, l'explication de ce comportement réside dans le fait que « Les épouses donnent à leur mari de la nourriture préparée par leurs soins à partir du produit de leurs cultures. Ces transferts sont faits en contre-dons de ce que le père du segment lignager ou de la maisonnée donne sous forme d'onctions, ... de vin de raphia et d'autres substances vitales en provenance des anciens défunts, du chef de lignage ou de clan, ou du palais. Il ne fait que redistribuer la nourriture qu'il a gagnée et méritée auprès de ses épouses, et à l'origine de laquelle il se trouve en dispensant les principes de la fertilité. C'est bien en dernier recours à lui et non aux épouses qui ont pourtant fait le travail alimentaire que ses enfants doivent d'être nourris et maintenus en vie ». Tous ces exemples mettent en lumière le fait que les femmes dans les sociétés traditionnelles africaines soient victimes d'une surexploitation et de l'extorsion du fruit de leur travail de la part des maris. Dès lors, peut-on affirmer comme Pfefferkorn<sup>8</sup> et Kergoat (2012) que les rapports de genre sont dynamiques et évoluent en fonction des sociétés et que le travail est un des éléments de ces évolutions ? Les deux

---

syndrome peut s'appliquer aux ravisseurs, qui peuvent être influencés par le point de vue de l'otage. On parle dans ce cas du syndrome de Lima.

<sup>7</sup> Warnier, J.P., 2009, Régner au Cameroun / Le roi-Pot- Paris, Karthala, 338 p.

<sup>8</sup> Pfefferkorn, R., 2008, – Le travail : axe central des rapports sociaux de sexe-in La pensée, n° 355, juil let-septembre 2008, pp. 93-100.



auteurs insistent sur le concept de « la centralité du travail » pour affirmer qu'il est le levier de la domination de l'homme sur la femme mais aussi de son émancipation. Pour Pfefferkorn, « si la division sexuelle du travail est le médiateur des rapports de domination des hommes sur les femmes, c'est aussi en agissant au niveau même de la matérialité du travail que les femmes peuvent se réapproprier ce qui leur est confisqué. En ce sens, la sortie des femmes de l'espace domestique et leur entrée dans « l'industrie publique », comme le disait à sa manière en son temps Friedrich Engels, est une étape indispensable en direction de l'émancipation. Indispensable, mais non suffisante. Car leur entrée « dans l'industrie publique » s'est faite dans le cadre de rapports de classes et de rapports de sexes dans lesquels elles se retrouvent doublement en situation dominée. Or toute la difficulté pour les membres des catégories dominées est d'arriver à se réapproprier les rapports sociaux, l'ensemble des rapports sociaux, et de pouvoir les transformer dans le cadre de pratiques sociales collectives » (Pfefferkorn, 2008).

Longtemps resté invisible<sup>9</sup>, le travail des femmes en tant qu'acteur économique est aujourd'hui au cœur des préoccupations économiques pour le développement des pays africains. De nombreuses données historiques révèlent que les « femmes ont toujours travaillé ». Dans notre analyse, nous prenons en compte les rôles reproductif et productif de la femme dans un contexte essentiellement guinéen où les femmes à travers le travail sont victime de surexploitation de la part des hommes. A cet effet, sans nous lancer dans un militantisme féministe, cette recherche entre dans la catégorie des études de genre à travers l'organisation sociale, économique et culturelle des hommes. Cette organisation est l'objet d'une analyse à travers les relations de pouvoir qui structurent la société. Pour ce fait, dans le contexte de la Haute Guinée comme ailleurs en Guinée, nous pouvons dire avec Guillerrou que « les femmes ne sont pas possesseurs des champs qu'elles cultivent ; elles utilisent les champs où leur mari a des droits [...] elles ont donc une dépendance redoublée qui les sépare techniquement et socialement de leurs moyens de production et les réduit à leur force de travail [...] le travail de la femme est plus contraignant et moins socialisé, il est donc difficile de remettre en cause leur position et la pénibilité des tâches » (Guillerrou, 1988). Leur surtravail est capturé et extorqué par leurs maris. Comme le note Goquery-Vidrovitch, « les

---

<sup>9</sup> Cette invisibilité du travail s'explique par la non prise en compte de certaines tâches domestiques non rémunérées qu'accomplissent les femmes. Si ces travaux domestiques des femmes étaient exécutés par une domestique, cela susciterait un salaire de la part du mari qui devrait en principe verser à ses femmes.



femmes d'Afrique ont au moins un point commun : elles n'ont pas le temps<sup>10</sup>. Elles ont beaucoup moins de temps que les hommes » (Goquery-Vidrovitch, 1994 : 7). Ces femmes, sont essentiellement chargées des travaux domestiques du ménage (cuisine, ménage, garde des enfants, soins aux personnes âgées, approvisionnement en eau et en bois de chauffe, petit commerce) et de procréer. « Cette charge domestique ne leur permet pas de dégager suffisamment de temps pour elles-mêmes pour exercer des travaux productifs (commerce, couture, saponification, teinture, salariées...) au sein et parfois en dehors des espaces domestiques » (Bayo, 2017 : 20). En fin de compte, le travail des femmes est-il source d'exploitation ou d'émancipation dans les rapports de genre ? Contrairement à ce qu'affirme Pfefferkorn, tout ce que nous venons de montrer semble suggérer que le travail domestique et des champs ne libère pas la femme de la Haute Guinée ; au contraire, il l'asservit sans lui permettre de remettre en cause cette relation de dépendance. Dès lors, pourrait-on penser que l'obtention d'une certaine autonomie financière grâce à des activités rémunératrices participerait à une émancipation de la femme à travers notamment les mobilités qu'elles impliquent? A travers l'exploitation des activités génératrices de revenus, les femmes peuvent-elles s'émanciper et renégocier leur place au sein des institutions de base (famille, communauté rurale), ou dans la société, donc d'élargir leur espace de vie ?

### **3. Pratiques migratoires et associatives, une révolution dans les rapports de genre ?**

Les difficultés économiques actuelles liées au manque d'emploi ou à un emploi précaire en Guinée ne permettent plus aux hommes d'assurer la survie de leurs nombreuses familles. Les femmes sont alors obligées de s'impliquer encore davantage dans la recherche d'un supplément de revenus à travers des activités non agricoles comme le commerce ou l'orpaillage. Les marchés de ces produits comme le néré ou le karité sont souvent sous-régionaux, ce qui nécessite une mobilité accrue des épouses en dehors de leurs ménages. Quand elles ne sont pas en déplacement, les femmes ont trouvé une sorte d'exutoire dans le mouvement associatif qui leur permet de contester de plus en plus, même si c'est encore de façon discrète, l'ordre social inégalitaire.

#### **3.1. La mobilité des femmes : vers un nouveau processus d'émancipation ?**

« Les mobilités féminines reflètent donc un contournement des règles et du poids des contraintes collectives. Elles permettent aux femmes notamment celles rurales à dépasser le seuil de l'espace domestique (maison et espaces de travail proche) et à mobiliser des

---

<sup>10</sup> Ce manque de temps des femmes est dû aux multiples charges domestiques et travaux champêtres qu'elles exécutent pour la survie du ménage.



ressources spatiales et monétaires nouvelles susceptibles de bousculer des constructions identitaires des masculinités et féminités » (Guétat-Bernard, 2013). Le déplacement des femmes rurales de la Haute Guinée est devenu un phénomène généralisé. Lorsqu'elles demeurent longtemps dans les zones d'accueil, les migrantes s'émancipent et finissent par avoir un autre regard vis-à-vis de la gestion de leur ménage. Ces mouvements à travers divers horizons influencent sur leur comportement car elles vont prendre une certaine distance par rapport aux contraintes traditionnelles. Au retour, elles ne sont plus vraiment les mêmes (Toure, 2013). Celles qui partent reviennent toujours avec des nouveaux comportements par le fait de leurs contacts avec d'autres personnes et d'autres réalités. Ces changements sont bien visibles chez les productrices de néré qui fréquentent les centres urbains du pays et de la sous-région (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc.) pour la commercialisation des produits du néré. Le tableau précédent montre que les femmes des différents sites enquêtés sont très mobiles car à travers leurs activités commerciales et parfois pour des raisons sociales, elles effectuent de nombreux déplacements dans le pays et même dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest<sup>11</sup>. Les femmes sont nombreuses à effectuer des voyages à Bamako (38% des déplacements), Conakry avec 16%, Kankan avec 7% et Abidjan. D'autres se déplacent vers les localités de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière. La durée du séjour varie selon les lieux de destinations et des motifs de séjours. La durée de séjour des femmes est plus longue à Abidjan avec 4,7 semaines car à cause du mauvais état de la route de Senko plus proche de la frontière ivoirienne, il faut passer par Bamako qui rend le trajet plus long. Les déplacements dans ce pays concernent souvent le commerce du néré, la vente de bassin et quelques visites rendues aux parents qui y résident. Bamako constitue la destination principale des femmes de la Haute Guinée, la durée de séjour étant de 3,6 semaines. Ce pays est le premier centre de commercialisation sous-régional du néré. La majorité des femmes qui y vont, commercialisent non seulement le néré mais aussi elles achètent des bassins qu'elles reviennent vendre en Haute Guinée. A Conakry la capitale de la Guinée, la durée de séjour est de 2,3 semaines aussi. Les mouvements plutôt pendulaires sont plus fréquents (2 ou 3 fois par semaine) vers les localités les plus proches comme Kankan. A Kouroussa, les femmes ont effectué des déplacements dont la durée est de plus de 2 semaines et parfois pendulaire à cause de la proximité des sites pour des raisons liées au commerce et à la famille. Les

---

<sup>11</sup> La diversité des lieux de destination de ces femmes indique bien la tendance de leurs mouvements à travers le pays et la sous-région.

déplacements sur Siguiri sont pendulaires et font aussi plus de 4 semaines pour des raisons liées au commerce de néré et à l'activité de l'orpaillage.

**Tableau 1. La mobilité des femmes enquêtées et leurs destinations**

| Destinations   | Nombre de femmes | Temps moyen en jours par an | Motif du voyage des femmes                       |
|----------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------|
| Bamako         | 21               | 25.2                        | Vente néré                                       |
| Conakry        | 9                | 16                          | Vente néré autres et produits agricoles          |
| Kankan         | 8                | 14                          | Vente soumbara et produits agricole et maraîcher |
| Abidjan        | 4                | 33                          | Vente néré et bazin et visite                    |
| Kouroussa      | 3                | 14                          | Commerce produits agricoles                      |
| Siguiri        | 3                | 28                          | Orpaillage                                       |
| Dakar          | 2                | 17.5                        | Vente néré, arachide et indigo                   |
| Kolomakambaya  | 1                | 2                           | Famille                                          |
| N'Zérékoré     | 2                | 14                          | Vente soumbara                                   |
| Damissakoura   | 1                | 2                           | Funérailles                                      |
| Djelibakoro    | 1                | 7                           | Funérailles                                      |
| Sanassia       | 1                | 7                           | Mariage                                          |
| <b>Moyenne</b> |                  | <b>20.5</b>                 |                                                  |

*Source : enquête de terrain, 2025.*

Dans l'ensemble, les zones rurales de la Haute Guinée connaissent aujourd'hui de nombreux déplacements des femmes vers les centres urbains, les zones minières et les pays limitrophes de la Guinée (la Côte d'Ivoire et le Mali). Autrefois, autant il était facile de trouver des femmes et filles n'ayant jamais quitté leur village ou passé une nuit en dehors du village, autant il était difficile, voire impossible, d'en trouver qui ne se déplacent pas pour rechercher leur bien-être. Contrairement à l'idée qui prédominait que c'était les femmes qui restaient de façon permanente au foyer et que les hommes ne restaient que pour les activités agricoles pendant la saison des pluies, aujourd'hui les hommes et les femmes dans les localités de production de néré migrent tous vers d'autres zones pour rechercher un mieux-être à travers le commerce, le travail dans les mines pour la recherche de l'or. Les migrations des femmes dans ces localités s'effectuent généralement autour de leurs activités de commerce telles que la vente du néré par exemple. Ces migrations répondent le plus souvent à des logiques saisonnières de courtes durées. Un phénomène nouveau chez les femmes de ces localités est leur migration vers les zones aurifères qu'elles ne pratiquaient pas auparavant. Certaines d'entre elles passent plus de 4 semaines dans la région de Siguiri pour faire de l'orpaillage. Auparavant, ces migrations ne concernaient que les hommes qui évoquaient les motifs de recherche de moyens pour soutenir leurs familles. Ce n'est plus le cas actuellement, car, disent-elles :

Avant nous les femmes, on restait au village pour nous occuper de nos foyers. Les mines étaient le travail de nos maris qui allaient s'installer pendant des mois pour avoir quelques



grammes d'or qu'ils vendaient pour faire face aux besoins de la famille qui est très nombreuse. Comme mon mari est polygame avec quatre femmes et beaucoup d'enfants, chaque femme s'occupe de ses enfants. Mes coépouses ont déjà reçu des terres du mari et de leurs parents pour cultiver et elles ont la facilité de prendre en charge leurs enfants. Et comme je n'ai pas mon champ personnel afin de faire face aux besoins de mes enfants qui sont les plus jeunes du ménage, je vais souvent à Damanda<sup>12</sup> pour chercher de l'or. Lors de mon dernier séjour, j'ai fait 1 mois et mon mari s'est fâché. Pourtant j'ai eu au cours de ce séjour de l'argent qui m'a permis de faire le sacrifice de mes triplées filles, ce que le père n'avait pas fait, par défaut de moyens. En plus j'envoyai régulièrement de l'argent à ma famille restée au village pour mieux vivre ». (Entretien avec la femme du jeune frère du président de l'APEAE de Sanguiana).

Si auparavant les femmes étaient obligées de faire leur commerce de produits agricoles seulement dans les localités où elles vivaient, aujourd'hui, vu la charge qui leur incombent, elles effectuent plusieurs déplacements à travers le pays et même dans la sous-région. Cela constitue une véritable révolution dans le phénomène migratoire dans les localités de la Haute Guinée mais aussi dans les rapports de genre. Il y a quelques années encore, il était impensable que des femmes puissent quitter le domicile conjugal aussi longtemps et souvent. Nous retenons de ces mobilités que les femmes de notre échantillon sont tout le temps en mouvement. Ces mouvements à travers divers horizons influencent leur comportement car elles vont prendre une certaine distance par rapport aux contraintes traditionnelles. Au retour, elles ne sont plus vraiment les mêmes. La migration est ainsi à la base d'une révolution sociale silencieuse mais sûrement irréversible.

### **3.2. Emergence du mouvement associatif féminin**

En Afrique de l'Ouest, à l'instar des hommes, les femmes s'inscrivent dans une variété de regroupements. Elles se sont organisées dans une multitude de réseaux qui prennent en charge différents problèmes, le plus souvent spécifiquement féminins (Ryckmans, 1997). Dans la logique de formalisation des activités productives comme l'exploitation du néré, les femmes sont encouragées par des bailleurs de fonds ou par des femmes leader à s'organiser en collectifs (association ou union, échelles préfectorale et régionale). Réunies dans un collectif, les femmes forment un réseau dense dont l'un des points communs est l'exploitation des produits de cueillette comme le néré et le karité qui sont des ressources végétales

---

<sup>12</sup> Damandan, c'est la nouvelle zone découverte à Kouroussa où se trouve de l'or. Beaucoup de jeunes ont abandonné plusieurs de leurs activités pour y aller.



typiques pour obtenir des produits convoités sur les marchés des pays de la sous-région ouest africaine. Dans le contexte de la Haute Guinée, nous nous appuyons sur nos enquêtes réalisées dans les différents sites d'investigation en nous intéressant aux femmes qui ne se déplacent pas mais qui s'investissent dans les organisations collectives. Les femmes de la Haute Guinée, qu'elles vivent en milieu rural ou urbain, se mobilisent pour prendre en main leurs destinées en faisant preuve de leurs capacités d'« agir en groupe ». C'est à travers cette prise de conscience que l'« union fait la force » et la perspective d'amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation de la production ou la création d'activités génératrices de revenus qu'émergea la nécessité de créer des collectifs dans plusieurs localités de la région.

Aujourd'hui, nous nous organisons en groupe pour notre propre épanouissement et le développement de notre localité. Nous avons compris que même nos enfants qui sont allés en ville pour les études et certains qui travaillent déjà se regroupent une fois dans le mois pour discuter des problèmes de notre localité. Ils interviennent même à travers leurs cotisations à la construction des infrastructures (Mosquées, Ecoles, Terrains de jeux, etc.) pour le développement de Balandou. Ils sont très attachés à nous qui sommes ici car à tour de rôle ils effectuent des visites de façon régulière pour s'informer de certaines réalités. Alors ces belles initiatives de nos fils nous encouragent à évoluer en groupe bien que certaines l'étaient déjà. Lorsqu'ils nous conseillaient de mettre en place les groupements pour nous trouver des bailleurs de fonds et certaines institutions internationales pour nous apporter assistance dans nos activités de groupements, nous avons bien accueilli l'idée (Entretien avec la présidente de l'union des groupements, 60 ans).

Les femmes évoquent plusieurs motifs pour expliquer leur adhésion au groupement. Ces motifs sont variés et reflètent la multitude d'intérêts que portent les femmes à leur collectif. Quand l'on leur posait la question « pourquoi avoir créé un groupement », et ce qu'il représente pour elles, les réponses données étaient nombreuses. Dans nombreux de leur discours, les femmes faisaient allusion aux conditions économiques, sociales, politiques et affectives.

Vu les réponses données par les personnes interrogées, deux principales motivations ont poussé les femmes à s'engager dans le groupement. Ce sont d'une part la recherche de revenus pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans un contexte économique difficile et d'autre part la volonté de renforcer les solidarités ou d'en créer de nouvelles à l'extérieur, pour subvenir aux nombreux besoins de leurs familles. Pour la majorité des femmes vivant en milieu rural de la Haute Guinée, le groupement constitue un nouvel espace de socialisation, de discussions, d'échange et d'entraide. Par le fait de la proximité de certaines zones d'enquête par rapports aux centres urbains (c'est le cas de Balandou et Moussaya par



exemple par rapport à Kankan), il existe des groupements qui relèvent de motivations beaucoup plus souvent économiques par le fait qu'ils bénéficient de soutiens financiers. Cela peut souvent entraîner une certaine différence au niveau du statut social et économique entre les femmes et les jeunes filles mais aussi entre les femmes et les hommes quand il s'agit du groupement mixte. Une fois les motifs évoqués, l'adhésion de nouveaux membres aux groupements est libre et se fait sur la présentation d'une demande écrite ou verbale avec en plus dix noix de cola. Ces dix noix de cola sont le signe de la volonté et de la détermination à s'investir dans les activités des groupements. La demande est adressée aux présidentes des groupements qui, au cours d'une assemblée, font part aux autres membres de l'intention de telle femme à devenir membre. Après s'être rassurés de la moralité de la personne désireuse de prendre part aux activités du groupement, les membres donnent leur accord. Le fait d'être retenue témoigne déjà de la satisfaction des membres envers la nouvelle adhérente, ce qui suppose une reconnaissance par les aînés de la famille et l'époux qui accepte cette orientation de sa femme. Cette acceptation dans le groupement est un engagement pour l'adhérente à mériter la confiance que l'on place en elle. L'endurance, la disponibilité et la patience sont autant de valeurs que cette dernière doit prouver au sein du groupement. D'abord, la postulante est informée de l'avis favorable qui a été fait à sa requête. Ensuite au cours de la réunion suivante, elle est informée des dispositions du règlement intérieur et des statuts qui régissent l'organisation. Le partage de ces objectifs avec la nouvelle adhérente conditionne son engagement futur. Les discours qui ont émergé des entretiens de groupes confirment bien cette réalité. Une femme membre du groupement Keïraba de Sanguiana déclare :

Moi j'ai adhéré librement au groupement parce que j'ai constaté que le travail de groupe est toujours bénéfique et permet d'acquérir des expériences nouvelles. C'est après avoir compris les objectifs suivis par Keïraba que ma décision a été définitive. Je donne raison à nos parents qui ont toujours dit qu'un seul doigt ne peut qu'indiquer un objet mais il n'est pas en mesure de le prendre, cette capacité est dévolue à la conjugaison des efforts des cinq doigts. C'est pourquoi pour mieux s'affirmer, il est bon d'adhérer à un groupement (Entretien avec une femme membre du groupement Kaïraba de Sanguiana centre, 38 ans).

L'adhésion dans le groupement n'est pas conditionnée par l'appartenance à une classe sociale (noble ou casté) ou aux différentes confessions religieuses (musulmane, chrétienne). Le groupement est ouvert même aux personnes de castes qui bénéficient du même traitement que les autres membres. Elles ont aussi un droit de regard et de dénonciation des écarts de conduite des autres. Au cours de nos observations de terrain, nous avons été témoin d'une griotte qui critiquait sévèrement certaines femmes du groupement qui retardaient leur cotisation. La plupart de ces groupements ont été créés à la suite de la promulgation de



l'ordonnance n° 005/PRG/SGG/88. L'initiative de leur création est comme nous l'avons dit plus haut parti des femmes, mais le mouvement a été suscité et entretenu en général par l'administration centrale à travers ses services décentralisés (vulgarisation agricole, animation rurale et microprojets) à travers aussi l'intervention d'institutions internationales. Les groupements ont démarré dans l'ensemble, avec des effectifs modestes, mais compte tenu de quelques progrès économiques que certains groupements ont pu réaliser et de l'intensification des campagnes de sensibilisation, le nombre d'adhérentes à ces organisations féminines a doublé voire triplé entre 2010 et 2025. Dans toutes les localités de la Haute Guinée, les femmes parlent de groupements ou d'autres associations à caractère purement social. En effet, la majorité des groupements (87%) ont un contenu fonctionnel centré sur la production, la transformation des produits agricoles et de pêche et la commercialisation. Ces groupements œuvrent essentiellement dans les activités de maraîchage, saponification, poterie, teinture et préparation du soumbara et du beurre de karité. Ces groupements ont en commun plusieurs caractéristiques : une autonomie aussi large que possible vis-à-vis des pouvoirs publics, autonomie qui n'est pas synonyme d'opposition ; une utilité sociale visant la satisfaction d'un besoin solvable ou non ; une liberté dans le choix des objectifs, des structures et des méthodes d'action. Ils sont alors des associations de développement à la base sous directives communautaires (Saussey, 2009). Pour les femmes évoluant en groupe, l'adhésion au groupement est un moyen efficace pour réduire le contrôle de leur activité par les hommes car s'alphabétiser, accéder à des nouveaux revenus est un moyen d'émancipation que certaines attendent sans doute depuis fort longtemps.

### **3.2.1. Une adhésion conditionnée par l'approbation des maris**

En Haute Guinée tout comme dans la quasi-totalité des sociétés guinéennes, l'avis du mari compte beaucoup pour les femmes avant de s'engager dans une quelconque activité. Cette notion de subordination au mari est inculquée à la femme depuis l'enfance par l'éducation que lui donne sa mère. Une fois mariée, le jour de l'accompagnement appelé *sarakanilön* cette notion est rappelée à la femme par sa famille. Comme nous le raconte la responsable du groupement *Sodia* de *Niandakoro* :

Dans le Mandingue, le mari représente à la fois le dieu sur terre, le père et la mère de sa femme. C'est lui qui décide de beaucoup de choses pour toi car les parents lui ont confié ta responsabilité entière devant le bon Dieu et les hommes. S'il trouve que c'est bon pour toi de faire partie d'un groupement, tu l'intègres sans problème. Par contre s'il n'est pas consentant, tu respectes sa volonté sinon il te fait des histoires devant tes coépouses et tes enfants. Alors pour éviter d'être ridicule aux yeux de tes coépouses et de ton entourage, tu es obligée de rester à la maison pour prouver que tu es un



modèle d'ambassadeur de ta famille (Entretien avec la présidente du groupement Sodja de Niandakoro, 43 ans).

Dans ce cas de figure, le mari ne renonce à sa décision qu'en cas d'intervention d'une personne assez crédible au sein de la communauté. C'est souvent le leader qui intervient directement auprès du mari tout en expliquant les avantages que peut apporter une femme dans sa famille quand elle est dans un groupement. Elle peut aussi faire intervenir la première autorité coutumière ou religieuse pour convaincre le mari à l'adhésion de sa femme dans le groupement. Lorsque nous demandions à certaines femmes des groupements au sujet des comportements de leurs maris pour leurs adhésions dans les groupements, elles avançaient que c'était par peur qu'elles s'émancipent beaucoup plus en ayant des revenus leur permettant d'avoir plus d'indépendance. Les maris de certaines productrices interrogés exprimaient ce souci d'indépendance qui peut conduire les femmes à désobéir à leurs maris quand elles sont dans les groupements. Le président de l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole (APEAE) de Sanguiana argumente à ce propos :

Avant, ma première femme m'écoutait beaucoup et faisait tout ce que je lui demandais. Depuis qu'elle a commencé à fréquenter le groupement, c'est un autre visage que je découvre. Elle passe une bonne partie de son temps dans les activités du groupement et refuse même de m'aider pour les travaux de mon champ. J'ai entendu lors de l'une de ses conversations avec certaines femmes de son groupement qui lui conseillaient de ne s'intéresser qu'aux activités du groupement car les revenus gagnés lui appartiennent. Alors qu'en travaillant dans le champ familial, elle ne gagne rien et c'est sa jeune sœur (la plus jeune épouse) qui profite de sa position de la plus aimée pour gagner des faveurs (Entretien avec le président de l'APEAE de Sanguiana, 54 ans).

Les hommes qui refusent généralement l'adhésion de leurs femmes dans les groupements sont ceux qui voudraient continuer à renforcer leur supériorité sur les femmes en les laissant toujours sous la domination masculine<sup>13</sup>. Pour ces derniers, encourager les femmes vers les initiatives qui leur permettent d'améliorer leurs revenus, c'est opter pour un partage du pouvoir et accepter l'égalité qui n'est pas de coutume chez le malinké. Cependant, ces hommes devraient comprendre que l'augmentation du revenu de la femme est un tremplin pour le bien être individuel et familial. Dans les localités enquêtées, la quasi-totalité des femmes ont compris que leurs implications dans toutes les activités génératrices de revenus en dehors des ménages sont conditionnées par leur subordination à leurs époux dont les avis sont importants. Cependant, elles sont de plus en plus nombreuses à se passer de l'autorisation du mari quelles qu'en soient les conséquences. En tout cas, les groupements

---

<sup>13</sup> Cette tendance des hommes tire son essence des pratiques de la religion musulmane qui ont eu une grande influence sur le mode de vie des populations dans le milieu mandingue.



féminins sont devenus des lieux d'apprentissage de nouvelles pratiques synonymes de transgression. Serait-ce le signe précurseur des changements qui s'annoncent ?

### **Conclusion**

Dans tous les rapports de genre en milieu mandingue, la domination masculine est évoquée et prise en compte dans les relations. La part du travail est calquée sur ces rapports et cette inégalité pousse les catégories défavorisées à multiplier des activités génératrices de revenus pour améliorer leurs positions sociales. Cependant la division sexuelle du travail qui est en faveur des hommes<sup>14</sup> montre que les femmes sont plus impliquées que les hommes dans de nombreuses activités pour faire face aux multiples charges de la famille. Au sein des ménages, la force de travail repose sur elles et les enfants. Leurs participations aux dépenses du ménage sont irremplaçables. Pourtant, tout cela n'est pas reconnu par la société qui continue de les considérer comme corvéable à merci à travers l'extorsion de leur surtravail. Le travail domestique et des champs ne participent donc pas à l'émancipation de la femme mais contribue plutôt à son asservissement. Les choses pourraient-elles changer si elles pouvaient atteindre une certaine autonomie financière ? Justement, depuis 1984, la crise économique qui a accompagné l'ouverture de la Guinée au marché a considérablement affaibli la capacité des hommes à nourrir leurs familles et ils ont dû se résoudre à accepter l'apport monétaire de leurs épouses. Celles-ci se sont lancées dans des activités génératrices de revenus comme le commerce de produits agricoles ou même l'orpaillage autrefois le monopole des hommes. Elles sont tout le temps en déplacement et pour un temps relativement long, et cela au grand dam de leurs époux qui se rendent compte que leur emprise sur elles vole peu à peu.

En outre, ces femmes qui se déplacent, quand elles sont de retour, s'investissent dans les organisations collectives qui sont devenues des lieux d'apprentissage de nouvelles pratiques rémunératrices mais aussi de remise en cause de l'ordre traditionnel dans lequel elles se sentent écrasées. Le démantèlement du système de l'extorsion du surtravail de la femme, quoique silencieux et discret, est en marche d'une manière apparemment irrésistible. Pfefferkorn et les autres avaient donc raison, le travail est un levier de l'émancipation mais seulement quand il procure une certaine autonomie financière. Mais n'est-ce pas le même processus qu'on a observé en Occident ?

---

<sup>14</sup> Dans cette division de travail, les femmes se retrouvent à plusieurs niveaux de la production agricole que les hommes. Elles s'occupent non seulement des travaux champêtres des maris et ceux de leurs champs personnels.



### Références bibliographiques

- ALHASSOUMI Hadizatou, 2012, *Innovation, dynamiques et mutations sociales : les femmes productrices de sésame de la Sirba (Ouest du Niger) et leurs initiatives collectives*, Thèse de doctorat Etudes rurales en sciences du développement de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, 309 p.
- BAYO Soumahila, 2017, *Microcrédit et Genre dans un contexte de pauvreté en Haute Guinée*, Thèse de doctorat Etudes rurales en sciences du développement de l'Université de Toulouse 2 le Mirail, 309 p.
- JESSIE Bernard, 1981, *The female world*, New York, Free Press, 628 p. Bonnafé, P., 1979. L'étude de la force du travail en milieu rural africain, Dakar, ORSTOM, 15 p.
- BOSERUP Ester, 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, PUF, 315 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Cathérine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>*, Paris, Édition Desjonquère.
- DIAL Fatou Binetou, 2007, *Le mariage dans le contexte sénégalais*, in LOCOH T (dir), *Genre et Sociétés en Afrique*, Paris, INED, p. 358-371.
- DIIOUBATE Mamoudou, 2012, *Genre, pauvreté, migration et environnement dans la région administrative de Kankan (République de Guinée)*, Thèse de doctorat de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Université de Bamako, 503 p.
- DROY Isabelle, 1990, *Femmes et développement rural*, Paris, Karthala, 182 p. Dupré, G., 1982. Un ordre et sa destruction. Paris, Mém. ORSTOM n° 93 p.
- DUPRÉ Georges, 1985, *Les naissances d'une société. Espace et historicité chez les Beembé du Congo*, coll. Mémoires N° 101, Editions de l'ORSTOM, Paris, 419 p.
- HÉLÈNE Guetat-Bernard, 2013, « Mobilités spatiales, organisation familiale et ruralités des Suds : un regard par les rapports de genre », *Géocarrefour*, Vol. 88/2.
- YVES Guillerrou, 1988, *Procès de production et formes de surtravail dans les sociétés rurales africaines : Exemple du Congo in Cahiers des sciences humaines*. p. 471-485.
- KERGOAT Danièle, 2012, *Se battre disent-elles*, Paris, La Dispute, collection Le genre du monde, 354 p.



LOCOH Thérèse, 1996, *Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse*, in Coussy J., Vallin J., *Crise et population en Afrique*, Études du CEPED, n° 13, Paris.

MEILLASSOUX Claude, 1975, *Femmes, Greniers et Capitaux*. (éd.) François Maspero, Paris 251 p.

MOLINIER Pascale, 2003, *L'énigme de la femme active : égoïsme, sexe et comparaison*, Paris, Payot, 270 p.

MOLINIER Pascale, 2002, « Le continent noir de la féminité : sexualité et/ou travail ? », *Cliniques méditerranéennes*, n° 66, p. 105-123.

PFEFFERKORN Roland, 2008, *Le travail : axe central des rapports sociaux de sexe*, Paris, La Pensée, n° 355, juillet-septembre, p. 98-100.

PROGRAMME DES NATIONS UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT, 2004, *Rapport mondial sur le développement humain*, 285 p.

RYCKMANS Hélène, 1997, *Les associations féminines en Afrique : une décennie d'ajustement après la décennie de la femme*, in Bissilliat, J. (éd), *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan, p. 195-219.

SANGARÉ Oumar, 2010, *La production cotonnière en Haute Guinée*. Paris, L'Harmattan, 234 p.

SAUSSEY Magalie, 2009, *Les organisations féminines au Burkina : limites et paradoxes des dispositifs de valorisation d'un produit local, le beurre de Karité*, thèse de Doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), études comparatives sur le développement, 451 p.

TOURE Mabetty, 2013, *La filière néré et les relations de genre en Haute Guinée*, Toulouse, UTM, (thèse de doctorat nouveau régime).

VERSCHUUR Christine, 2006, *La construction d'un nouveau champ de savoirs « genre et développement*, in Granie, A-M., Guetat-Bernard H. (sous la direction de) *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse, Presses de l'université du Mirail et Institut de recherche sur le développement, coll. Ruralités Nord/Sud, pp. 7-37.

WARNIER Jean-Pierre, 2009, *Régner au Cameroun, Le roi-Pot.*- Paris, Karthala, 338 p.